



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

11 novembre 2017, à 15h00

Fairmont Tremblant

3045 Chemin de la Chapelle

Mont-Tremblant, Québec

J8E 1E1



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

AVIS DE CONVOCATION
pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

À tous les membres de **Triathlon Québec**,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'**Assemblée générale annuelle (AGA) 2017 de Triathlon Québec** qui se tiendra, le **samedi le 11 novembre 2017**, à **15h00** au Fairmont Tremblant, 3045 Chemin de la Chapelle, Mont-Tremblant, Québec, J8E 1E1.

En vertu de l'article 13.1 de la Constitution de **Triathlon Québec** :

Article 13.1

L'assemblée générale annuelle de la Corporation est tenue dans les trois (3) mois suivant la fin de l'exercice financier de la Corporation aux endroits et dates déterminés par le Conseil d'administration. La tenue d'une assemblée générale annuelle doit être annoncée au moins 45 jours à l'avance.

À noter qu'au même endroit et au même moment, aura lieu la réunion des responsables de clubs, des directeurs de courses, des entraîneurs et des athlètes. Cette réunion est ouverte à tous les membres, de même que l'assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

En vertu de l'article 13.3 de notre Constitution, l'ordre du jour doit comporter au moins les items suivants :

- Présentation des lettres de créances des délégués des membres ordinaires et associés
- Vérification du droit de présence et du droit de vote
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- Rapport du président
- Rapport du trésorier
- Étude et approbation du rapport financier
- Nomination du vérificateur pour la prochaine année
- Rapports des comités
- Élection des administrateurs
- Affaires nouvelles
- Levée de l'assemblée



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

ÉLECTIONS 2017

La constitution de **Triathlon Québec** précise la composition et l'ordre d'élection de ses administrateurs :

Article 20 - Conseil d'administration

20.1 Le Conseil d'administration de la Corporation est composé de sept (7) personnes :

- *président*
- *vice-président*
- *trésorier*
- *secrétaire*
- *trois (3) directeurs dont 1 co-opté soit le représentant des officiels.*

20.2 Les administrateurs de la Corporation sont élus pour un mandat de deux (2) ans par les délégués présents des membres en règle lors de l'assemblée générale annuelle. Le président, le secrétaire et deux (2) directeurs sont élus aux années impaires. Le vice-président, le trésorier et un (1) directeur le sont aux années paires.

Le mandat de quatre des postes actuels du conseil d'administration est échu :

1. Président, Benoît-Hugo St-Pierre (2014-2016)
2. Secrétaire, Pierre Janelle (2016)
3. Directeur, Yan Therrien (2014-2016)
4. Directeur, Charles Couturier (2014-2016)

Les **misés en candidatures** pour fins d'élection de ces postes d'administrateurs **doivent parvenir** au secrétariat de la Corporation signées par le responsable d'un club en règle **avant le 27 octobre 2017** prochain. Les candidatures seront transmises aux membres au plus tard le 3 novembre 2017.

Les élections se dérouleront lors de l'AGA. Les mises en candidatures seront ré-ouvertes à l'AGA si aucune candidature n'a été signifiée avant la date limite.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

**Mise en candidature
11 novembre 2017**

Fairmont Tremblant, 3045 Chemin de la Chapelle, Mont-Tremblant, Québec, J8E 1E1

Proposée par le club : _____

Date : _____

Nom du responsable du Club : _____ Titre : _____

Signature du responsable du club : _____

Candidats pour le poste de :

Président : _____

Secrétaire : _____

Directeur : _____

Directeur : _____

Je, _____, accepte ma nomination au

poste de _____.

Signature : _____ Date : _____

JJ/MM/AAAA

Retourner le formulaire signé **AVANT le 27 octobre 2017** au bureau de TQ
4545, Av Pierre-de Coubertin, Montréal (Québec), H1V 0B2
ou par courrier électronique à info@triathlonquebec.org